

DÉLIBÉRATION

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CD 13 - TRAVAUX DE PROXIMITÉ PARCOURS DE SANTÉ

L'an deux mille vingt-cinq, le **14 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **08/04/2025**.

Présents : **Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Laurent JULLIEN, Gilbert CIAMPI, Francis BONORA, Claudia CUORDIFIDE, Jean-François BERNARD, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Barbara GANGI**

Absents ayant donné procurations : **Nathalie CRESPY à Pierre TAGLIAFERRO, Audrey CICCARIELLO à Gabriel SCHANG, Julie MACHET à Évelyne COQUERAN, Sandrine MAROC à Laurent JULLIEN, Antoine DUPLA à Jean-François BERNARD.**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2025-022

Les contrôles techniques des installations municipales, ont mis en évidence des points bloquants du parcours de santé du complexe sportif. Des travaux d'urgence ont permis de laisser le parcours ouvert au public mais la vétusté des structures bois nous oblige à les remplacer.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire souhaite demander une subvention au Département au titre des travaux de proximité afin d'acquérir un nouveau parcours de santé qui sera, celui-ci, en matériaux recyclés et recyclables.

**Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des travaux de proximité
ADOpte le plan de financement suivant :

Montant H.T. du Projet : **47 605.90 €**

Aide du Département (70% du HT) : **33 324.13 €**

Autofinancement de la commune : **14 281.77 €**

TVA financée par la Commune : **9 521.20 €**

Montant total TTC : **57 127.10 €**

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2025

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 14/04/2025.**

**Le Maire,
Patrick PIN.**

**La secrétaire de séance,
Évelyne COQUERAN**

